JCB/HO

BURKINA FASO

Unité -Progrès -Justice

DECRET N°2013-665 /PRES/ PM/MAECR/ MEF/MRSI portant ratification des statuts du Centre ouest-africain de recherches et de services scientifiques sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres (WASCAL), conclu le 10 février 2012 à Lomé, au Togo.

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, 31/07/2013

VU la Constitution;

VU le décret n°2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du Gouvernement;

VU la loi n°056-2012/AN du 18 décembre 2012 portant autorisation de ratification des statuts du Centre ouest-africain de recherches et de services scientifiques sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres (WASCAL), conclu le 10 février 2012 à Lomé, au Togo;

VU le décret n°2013-104/PRES/PM/SGGCM du 07 mars 2013 portant attributions des membres du Gouvernement :

DECRETE

ARTICLE 1: Sont ratifiés les statuts du Centre ouest-africain de recherches et de services scientifiques sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres (WASCAL), conclu le 10 février 2012 à Lomé, au Togo.

ARTICLE 2:

Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 02 aout 2013

Blaise COMPAORE

Le Premier Ministre

Beyon Luc Adolphe TIAO

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Bembum

Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la coopération Régionale

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Yipèné Djibrill BASSOLE

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Gnissa Isaïe KONATE